

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 24: Learning center EPFL

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les onze autres projets pour le **Learning Center** de l'EPFL

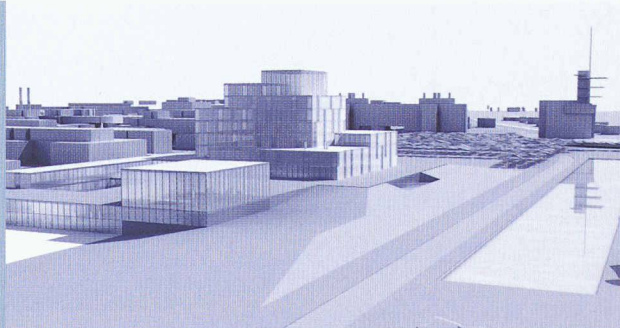
CONCOURS

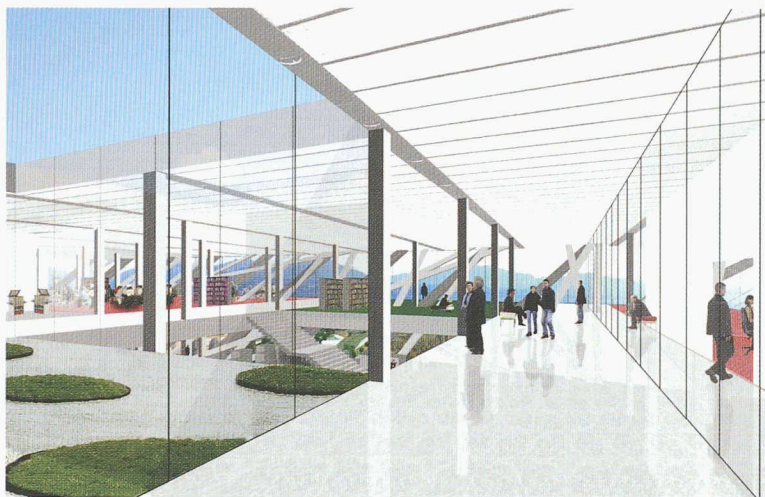
Abalos & Herreros, Madrid en association avec Olivia de Oliveira et Blaise Sahy

Inaki Abalos et Juan Herreros travaillent ensemble depuis 1984. Ils enseignent à l'Ecole d'architecture de Madrid. Ils ont été professeurs invités à la Columbia University de New York en 1995 et à l'EPFL en 1998.

Projets de référence :

- Gare de trains à haute vitesse et HUB, Zaragoza, 1999
- Le Mirador, Tour mixte, Algeciras, Cádiz, 1999
- Centre de justice, Aachen, 2001
- Laboratoire de biotechnologie de l'Université de Porto Rico, 2003
- Logement pour jeunes à Sagrera, Barcelone, 2003
- Ecole universitaire de formation du professorat, Cáceres
- Bibliothèque publique, Usera, Madrid





Xaveer de Geyter, Bruxelles

Né en 1957, *Xaveer de Greyter* débute son activité indépendante au début des années 90 avec la construction de deux villas en Belgique. Auparavant, il a collaboré pendant dix ans à l'Office of Metropolitan Architecture, avec Rem Koolhaas.

Projets de référence :

- Extension de l'Université libre de Gand et bibliothèque, 2000
- Projet de l'extension de Monaco sur la mer, 2001
- Réalisation de l'Ecole d'Art St-Luc, Gand, 2002
- Réhabilitation et extension du campus de l'Ecole Hôtelière COOVI, Anderlecht, 2003

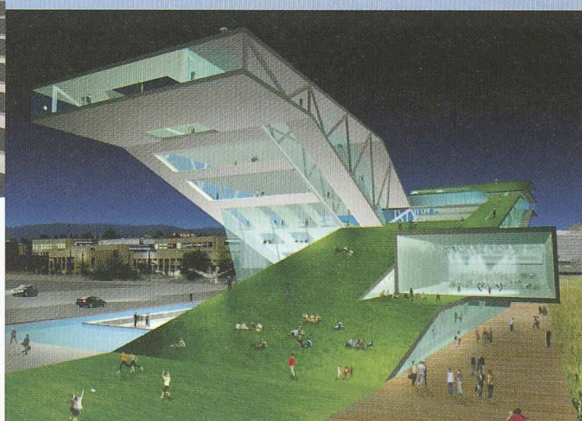


Diller et Scofidio + Renfro, New York

Elisabeth Diller, née à Lodz en 1954, est professeur à l'Université de Princeton. *Ricardo Scofidio*, né à New York en 1935, est professeur à la Cooper Union School of Architecture. *Charles Renfro* a rejoint le bureau Diller et Scofidio en 2004, il enseigne à l'Université de Columbia.

Projets de référence :

- Brasserie, Seagram Building, New York, 2000
- Slither Housing, Gifu Prefecture, Japon, 2000
- Blur, Expo.02, Yverdon, 2002
- Eyebeam Museum of Art and Technology, New York, 2004
- Institute of Contemporary Art Boston, 2006
- Transformation du Lincoln Center, New York, 2006



Pierre du Besset et Dominique Lyon, Paris

L'agence du Besset-Lyon a été créée en 1988 et a reçu le *Prix du Moniteur* en 2002 pour la Médiathèque de Troyes.

Projets de référence :

- Siège du Journal *Le Monde* à Paris, 1990
- Bibliothèque de Rungis, 1999
- Médiathèques d'Orléans, 1994 ; de Lisieux, 2001 et de Troyes, 2002
- Station d'épuration du Grand Caen, 2003
- Bibliothèque universitaire de Grenoble, 2004

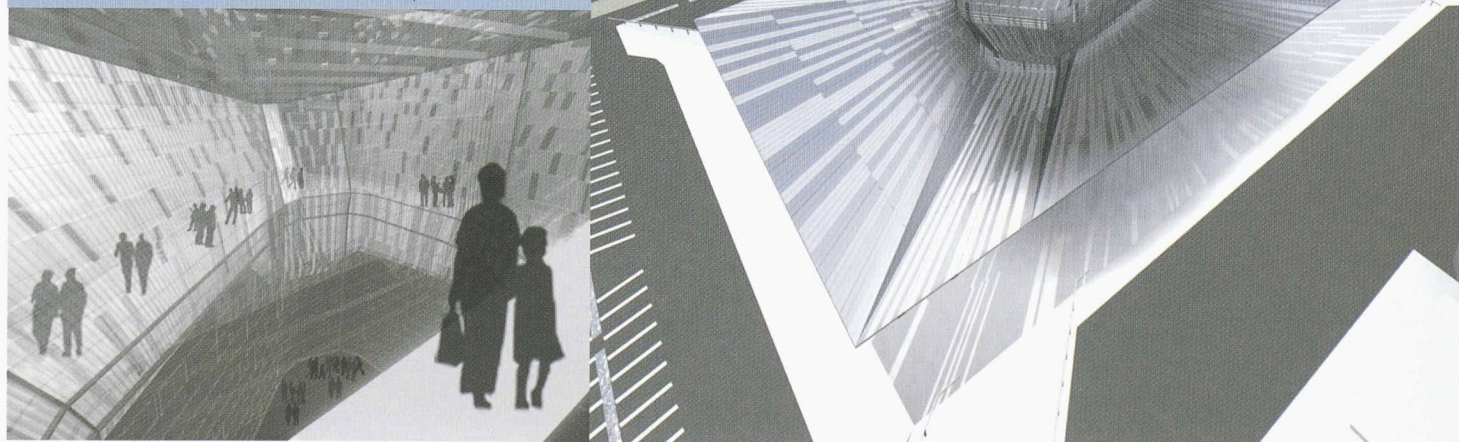


Zaha Hadid, Londres

Née à Bagdad en 1950, *Zaha Hadid* a étudié l'architecture à l'Architectural Association à Londres. Elle est devenue membre de l'Office for Metropolitan Architecture. Elle est la première femme à avoir obtenu le *Pritzker Prize*, la plus haute distinction internationale en architecture (en 2003).

Projets de référence :

- Vitra Fire Station, Weil-am-Rhein, 1993
- Terminal Multinational Hœnheim Nord, Strasbourg, 2001
- Tremplin de saut à skis du Bergisel, Innsbruck, 2001
- Ordrupgaard Museum, Copenhague, 2004
- Phaeno Science Center, Wolfsburg, 2005
- Maggie's Center Fife, Victoria Hospital, Kirkcaldy, Scotland, 2005



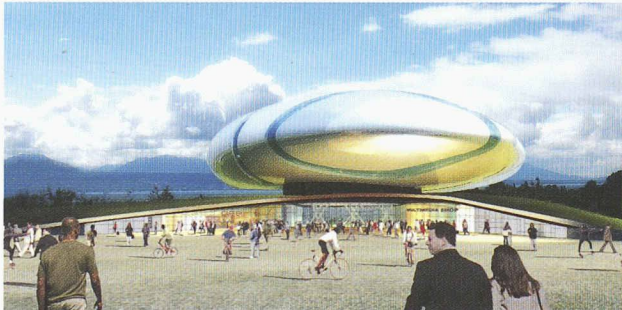
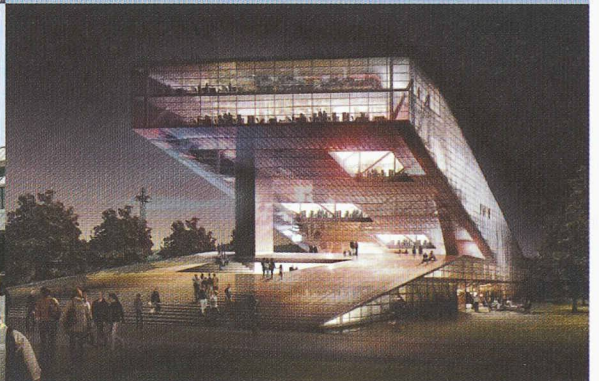
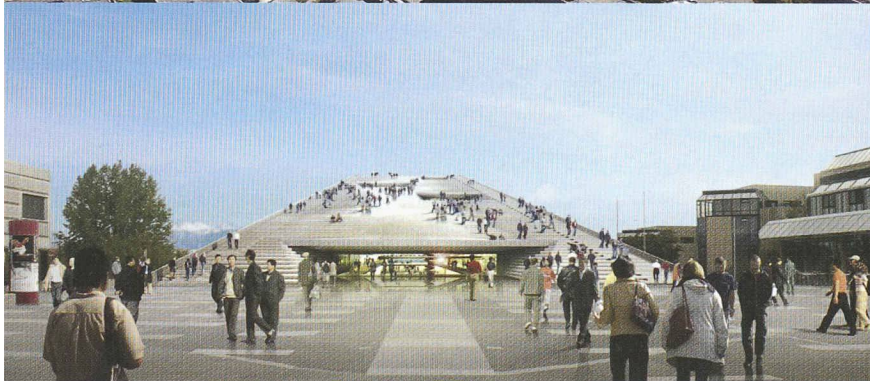


Herzog & de Meuron, Bâle

Après leurs études à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, *Jacques Herzog* et *Pierre de Meuron* créent une agence d'architecture, de design et de programmation en 1978. Ils ont été rejoints depuis par les partenaires suivants : *Harry Gugger* en 1991, *Christine Binswanger* en 1994, *Robert Hösl* et *Ascan Mergenthaler* en 2004. Ils sont professeurs invités à Harvard University et professeurs à l'Ecole polytechnique de Zurich. Ils reçoivent le *Pritzker Price* en 2001 pour la « qualité artistique d'une œuvre qui associe la recherche à l'approche contemporaine des compétences techniques du XXI^e siècle ».

Projets de référence :

- Bibliothèque de l'Université de Eberswalde, 1999
- Reconversion de la Bankside Power Station en Galerie d'Art Moderne pour la Tate Gallery, Londres, 2000
- Schaulager pour la Fondation Hoffmann, Bâle, 2003
- Bibliothèque de l'Université de Cottbus, 2004
- Forum de Barcelone, 2004
- Centre culturel et bibliothèque de Tenerife, 2005
- Agrandissement du musée de Young, San Francisco, 2005
- Stade olympique, Beijing, 2008



Mecanoo Architecten, Delft

Mecanoo a réalisé plusieurs projets marquants durant ses vingt-trois années d'existence. L'agence s'est vu attribuer plusieurs prix, du *Maaskant Price for young architects* en 1987 au *Prix Néerlandais* en 2003.

Projets de référence :

- Faculty for Economy and Management, Utrecht, 1995
- Library Technical University, Delft, 1998
- National Heritage Museum, Arnhem, 2000
- Cultural Center Candaplein, Alkmaar, 2000
- Chapel St Mary of the Angels, Rotterdam, 2001
- European Investment Bank, Luxembourg, 2002

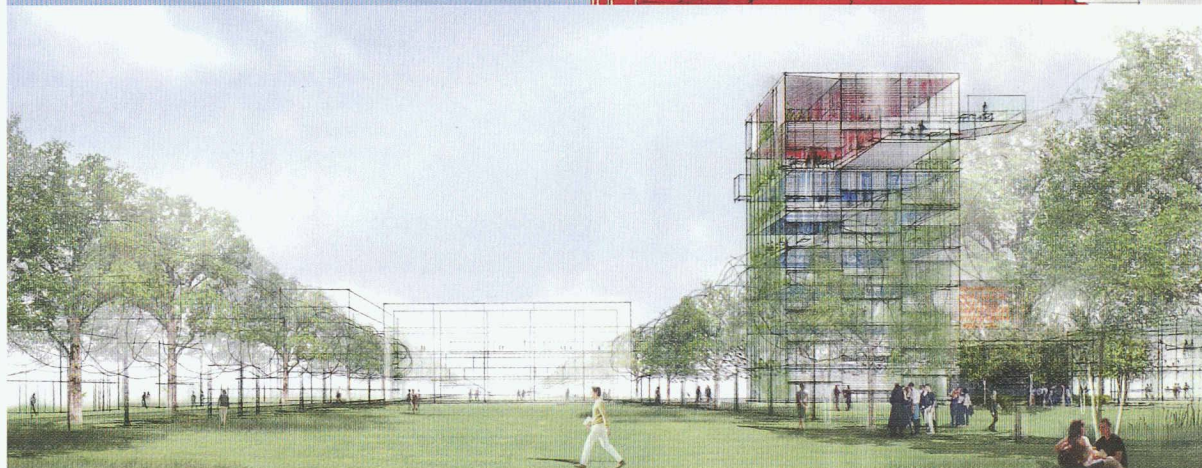


Jean Nouvel, Paris

Né en 1945, *Jean Nouvel* obtient l'*Equerre d'argent* pour l'Institut du monde arabe de Paris en 1987 et pour l'Opéra de Lyon en 1993 ; le *Lion d'Or* de la Biennale de Venise en 2000, le *Prix Borromini* pour le KKL de Lucerne en 2001 et le *Premium imperiale* en 2001. Il construit plusieurs projets en Suisse, parmi lesquels le Centre culturel de Lucerne (KKL) et le Monolithe d'*Expo.02* à Morat.

Projets de référence :

- Tour Shiodome, Tokyo, 2002
- Tour Doha, Qatar, 2004
- Aménagement des Halles, Paris, 2004
- Musée d'art contemporain, Séoul, 2004
- City Metropolitana, Barcelone 2005
- Musée National du Qatar, 2005
- Guthrie Theater, Minneapolis, 2005
- Salle philharmonique, Copenhague, 2005
- Musée du Quai Branly, Paris, 2005
- Siège social Richemont, Genève, 2005



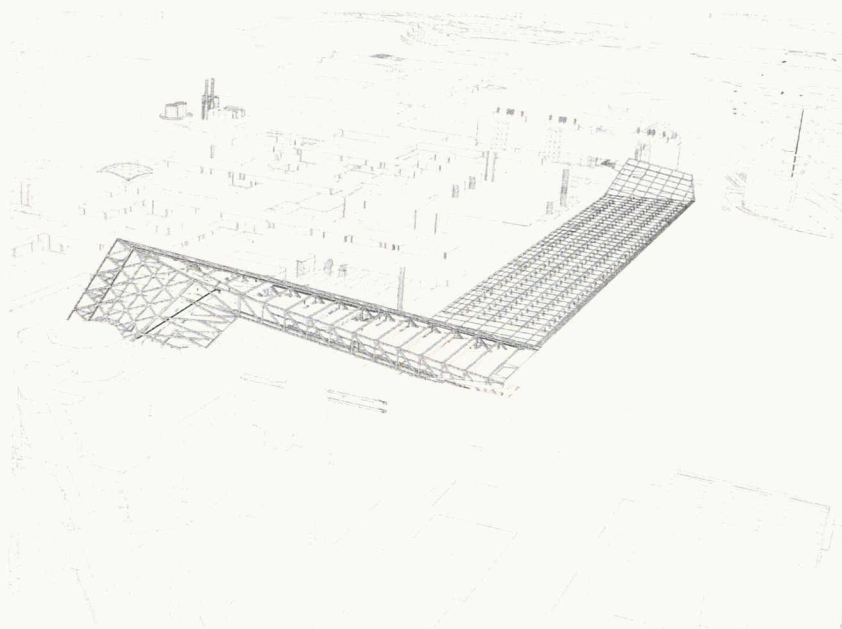
Valerio Olgiati, Zurich

Né en 1958, *Valerio Olgiati* fait ses études d'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. En 1988-1993, il a un bureau d'architecture à Zurich, en 1993-1995 à Los Angeles avec Frank Escher et depuis 1996 à Flims et Zurich. Il a été professeur invité à la Hochschule für Technik de Stuttgart en 1994-1995 et à l'EPFZ en 1998-2000.

Projets de référence :

- Restaurant et bar, Flims, 1998
- Ecole de Paspels, 1998
- La Maison Jaune, Flims, 1999
- Immeuble de bureaux à Zurich, 2001
- Centre du Parc National Suisse à Zerne, 2002
- Gornergrat Visiting Center, Zermatt, 2003
- Das Neue Haus, Wollerau, 2004



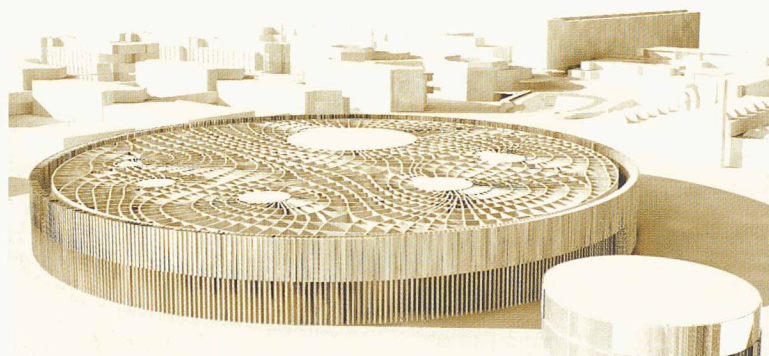
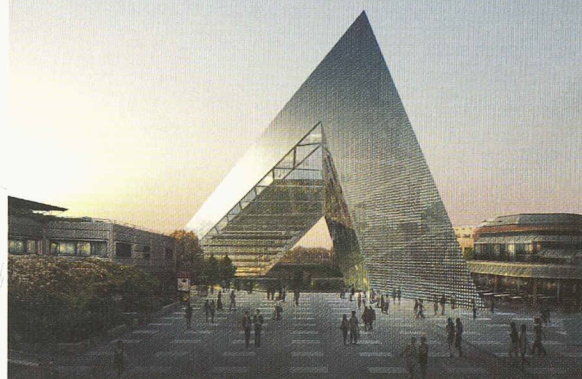


Office for Metropolitan Architecture, Rotterdam

L'Office for Metropolitan Architecture (OMA) a été fondé en 1975 par Rem Koolhaas, Elia Zenghelis, Zoe Zenghelis et Madelon Vriesendorp. Il a été lauréat du Pritzker Price en 2000. Rem Koolhaas enseigne à la Harvard University.

Projets de référence :

- Educatorium Building, Utrecht, 1997
- Netherland Embassy, Berlin, 2003
- McCormick Tribune Campus Center, Chicago, 2003
- Casa de Musica, Porto, 2004
- Seattle Public Library, 2004
- CCTV Television Station and headquarters, Beijing, 2008



Livio Vacchini + Eloisa Vacchini, Locarno

Livio Vacchini, né en 1933, est architecte EPFZ. Il ouvre son bureau d'architecture à Locarno en 1969. Il collabore avec Luigi Snozzi de 1963 à 1968 et avec Silvia Gmür de 1995 à 2001. Il est professeur invité à l'EPFZ en 1976, à la Faculté d'Architecture de Milan en 1982. Il a obtenu le Prix Béton 1997.

Eloisa Vacchini, née en 1971, est architecte EPFL. Elle collabore avec un bureau d'architecture à Sydney en 1994-1995, avec le bureau Daniel D'Andrea à Buenos Aires en 1998-1999, puis avec le bureau Livio Vacchini à Locarno depuis 1999.

Principales réalisations :

- 1^{er} Festival international du Film à Locarno, 1971
- Ecole secondaire à Losone, avec A. Galfetti, 1975
- Poste de Locarno, 1995
- Ecole d'Architecture à Nancy, FR, 1995
- Gymnase à Losone, 1997
- Centre des services de la Ville de Locarno, 1998
- La Ferriera, Locarno, 2003
- Réaménagement et agrandissement de l'Hôpital cantonal de Bâle, avec S. Gmür, 2003
- Etablissement cantonal de thermo-destruction des immondices, Giubiasco, 2004



Projets pour l'avenir du canton de Neuchâtel

CONCOURS POUR ÉTUDIANTS

Lancé conjointement par la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs (FNE) et par la Faculté de l'Environnement Naturel, Architectural et Construit de l'EPFL (ENAC), un concours d'idées intitulé « Frictions et Transitions » visait à alimenter une réflexion de fond sur l'avenir du territoire de Neuchâtel. La FNE a voulu marquer ses cent ans d'existence avec une prise de position projectuelle et visionnaire, et sortir ainsi du rôle du simple exécutant qui lui est attribué par convention. La faculté ENAC a invité ses étudiants ingénieurs et architectes à exercer leurs capacités d'analyse et d'inventivité sur un seul territoire et avec un cahier des charges commun : il s'agissait d'expérimenter le slogan de cette faculté « projeter ensemble » qui doit décloisonner les approches sectorielles, faire dialoguer les différents points de vue disciplinaires et techniques et faire de toute intervention ponctuelle l'occasion d'esquisser une vision territoriale globale.

Les seize pages du présent cahier spécial de *TRACÉS* contiennent les douze projets du concours, un extrait du programme ainsi que le rapport final du jury.

Thématique

Que sera le canton de Neuchâtel dans dix, quarante, voire cent ans ? Il est d'autant plus difficile de répondre à cette question que, depuis une vingtaine d'années, une série de petites et grandes entreprises redéployent sans cesse la géographie physique, sociale et naturelle de ce territoire. Le percement du tunnel routier entre la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, la construction de l'autoroute A5 et la réalisation d'*Expo.02*, par exemple, ont modifié l'orographie et redistribué poids et rôles respectifs des composantes territoriales. Les deux premiers exercent leurs effets sur la longue durée, le troisième avait d'emblée été axé sur la réversibilité. La réalisation du bâtiment de l'Office fédéral de la statistique a augmenté le poids symbolique du chef-lieu, réorienté les flux des

pendulaires et placé Neuchâtel parmi les nouveaux centres de connaissance et de culture¹. Les principaux changements intervenus au cours de ces trente dernières années se perçoivent dans les flux : le trafic des choses et des personnes, des véhicules et des informations a explosé. D'un point de vue qualitatif, le cadre paysager, la qualification de la main d'œuvre et la mobilité sont les facteurs constitutifs de l'attractivité de ce canton, qui s'inscrit désormais clairement dans les mouvements est/ouest du territoire national.

Le processus de transformation qui intéresse le canton marque en profondeur l'expérience de tous ceux qui y vivent. Il oriente leurs préférences et leurs tactiques résidentielles, professionnelles, d'éducation, de santé et de temps libre. Le développement territorial crée les conditions d'une nouvelle perception de l'espace, d'une nouvelle échelle de rentabilité des espaces et des services. Il détermine la mise en œuvre de profondes réformes. Dans le domaine de la politique de la santé par exemple, on notera que si le canton compte aujourd'hui sept hôpitaux, seuls deux survivront dans un avenir assez proche.

La réalité réglementaire, juridique et administrative essaie de prendre la mesure des changements en cours en inventant une nouvelle géographie et un nouveau vocabulaire. Le projet du Réseau Urbain Neuchâtelois (RUN) est porteur d'une vision territoriale - celle d'une agglomération autour des trois villes - qui dépasserait enfin l'opposition entre le « haut » et le « bas ».

Les organisateurs du concours ont proposé aux étudiants de l'ENAC de se pencher sur les potentiels de transformation de ce territoire. Ils pouvaient choisir librement un site, un problème et une échelle d'intervention. Mais ils devaient tenir compte d'une thématique commune : celles des frictions et des transitions. Ces deux notions, empruntées à la mécanique, à la physique ou à la géologie, pouvaient aider les étudiants à se focaliser sur les mécanismes et les mouvements du changement.

¹ Avec l'OFS, on peut ici évoquer d'autres exemples : le musée d'Ethnographie, le Laténium, la Fondation l'Homme et le Temps, le Centre suisse de la cartographie de la faune, le Centre Dürrenmatt, etc.

Organisation du concours

Faculté de l'Environnement Naturel Architectural et Construit, EPFL
Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs
Avec le soutien de la République et Canton de Neuchâtel, Département de la Gestion du Territoire

Comité de Pilotage

Jean-Claude Baudouin, Secrétaire Général FNE
Pierre Frey, ACM ENAC
François Golay, Lasig ENAC
Patrick Mestelan, Aic ENAC
Vincent Kaufmann, Lasur ENAC
Aurèle Parriaux, Geolep ENAC (remplacé au jury par André Gilles Dumont, Lavoc ENAC)
Martin Schuler, Ladyt ENAC

Direction

Institut du Développement Territorial (INTER)

Coordination

Elena Cogato Lanza, Later ENAC

Jury

Patrick Mestelan, ENAC-AIC, président
Comité de pilotage
Marcel De Montmollin, ingénieur cantonal Neuchâtel
Philippe Donner, architecte cantonal Neuchâtel
Bernard Woeffray, aménagiste cantonal Neuchâtel

Participants

Etudiants de 3^e et 4^e années de l'ENAC (Architecture, Sciences et Ingénierie de l'Environnement, Génie Civil)

Calendrier

Lancement : 5 mai 2004

Rendu : 1^{er} octobre 2004

Jury : 6 octobre 2004

La friction définit la résistance à un mouvement relatif entre des surfaces de contact. Elle nous permet de parler des pratiques territoriales conflictuelles inscrites sur un même site. Elle peut désigner la sous-exploitation d'une infrastructure ou d'un équipement, la difficulté à relier les réseaux de transport dans un système fluide, ou le rejet de fonctions inadéquates au vu des conditions climatiques, topographique ou d'accessibilité. La notion de friction contient aussi la valeur constructive de la résistance. C'est la résistance qui induit les principes de l'occupation d'un territoire, qui empêche de traiter celui-ci comme un support neutre, où tous les choix se vaudraient, et qui oblige à être créatif et inventif.

La transition correspond au passage d'un état à un autre, qu'il soit temporel ou spatial. Une affectation est remplacée par une autre, un terrain libre est construit, une constellation d'équipements se réorganise selon de nouvelles échelles d'usage. Une logique d'implantation par contiguïté oblige à créer des dispositifs de transition. C'est par exemple le passage de la maison au lieu de travail puis aux espaces du temps libre, qui est déterminant dans ce que l'on appelle « la qualité de vie ». La transition peut également affecter la nature des choses : la fonction productive et économique d'un vignoble peut ainsi devenir secondaire par rapport à sa valeur paysagère ; le lac, élément paysager dominant, peut aussi être exploité en tant que ressource énergétique.

Les thèmes de friction et de transition créent une optique. A partir d'elle, on identifie des sites et des problèmes qui pouvaient être abordés dans ce concours :

- réhabiliter les gares CFF situées dans les petites communes (problème du sous-emploi, redéfinition de leur rapport à l'habitat, requalification de l'environnement immédiat) ;
- dégager les principes de la structure paysagère des portions territoriales en mutation (bande du littoral ou Val de Ruz) ;
- étudier les équipements nécessaires aux nouvelles agglomérations (Le Locle/La Chaux-de-Fonds ou les communes du Val de Travers) ;
- aménager la connexion entre les réseaux de la mobilité « RUN » et la distribution des flux le long du littoral (échelle inter-cantonale ou urbaine) ;

- rendre compatibles les besoins de la résidence et du travail (travail « à domicile » dans les villages sur les coteaux, accessibilité, parking, typologie logement/bureau) ;
- prévoir les grands équipements à l'échelle cantonale (santé, sport, formation) ;
- mettre en lumière et aménager les réseaux de la mobilité touristique (circuits, vignobles, lieux d'exposition, production artistique).

Cette liste n'était qu'indicative. Les concurrents pouvaient ou non s'y référer dans le choix du site et de la problématique.

Tout projet qui s'attaque à l'une ou à l'autre problématique et en identifie une échelle spatiale et temporelle propre, contribue à inventer les principes d'une autre cohabitation entre les choses et les personnes. Selon l'expression de Roland Barthes, il contribue à fonder le « vivre ensemble », qui doit obligatoirement s'inscrire dans des figures d'espace. Un projet se rêve avant de se construire et le rêve ne souffre pas de contraintes réalistes.

Périmètre d'étude

Le canton de Neuchâtel est tout à la fois une étendue géographique, une entité administrative, une société qui habite, produit et consomme. Il présente des réalités environnementales, historiques et paysagères variées. C'est un terrain au sens littéral - une assiette, une portion de croûte terrestre - et un territoire au sens virtuel - une nébuleuse de personnes, de connaissances, de savoir-faire et d'échanges de toutes sortes. Chaque projet avait ainsi à établir son territoire de référence, en traversant les échelles et, si nécessaire, en renvoyant à des échelles territoriales plus vastes, avec l'inscription dans des réseaux internationaux ou en faisant référence à une région géographique.

Critères d'évaluation du jury

A la différence d'un concours d'urbanisme « classique », il ne s'agissait pas de procéder par deux tours d'élimination en vue d'élire les 1^{er}, 2^e et 3^e rangs. Le sens de toute l'initiative et la variété des projets présentés demandaient le développement d'une discussion beaucoup plus libre, chaque

membre du jury étant invité à y contribuer, même en dehors de ses strictes compétences professionnelles et disciplinaires.

Les projets ont été évalués selon une série de critères préalablement déterminés par le sens du concours: les projets devaient promouvoir une vision à long terme du territoire, mettre en valeur ses ressources et pouvaient également faire découvrir des sites.

Les attentes de la FNE - des idées nouvelles qui, présentant un caractère de « faisabilité », pourront apporter une contribution à la croissance du canton - devaient être conciliées avec l'incitation à l'inventivité. On a cherché à stimuler l'imagination et le regard « transversal » qui peuvent être développées de manière privilégiée au sein d'une école.

Les termes de « projet » - contenu et niveau de développement de la proposition -, « avenir » - capacité de détecter un potentiel qui ne s'est pas encore manifesté, l'indication d'une piste inédite - et « canton » - ancrage spécifique au territoire neuchâtelois *versus* la pure transposition de modèles venus d'ailleurs - ont guidé l'évaluation du jury.

En conséquence, le jury a retenu les critères suivants (l'ordre n'est pas significatif):

- pertinence du regard dans l'analyse, mise en évidence des frictions,
- approche transversale, c'est-à-dire développement d'une approche « multi-connaissances »,
- performance de la proposition, force de l'utopie et de l'imagination dans l'esquisse d'un cheminement méthodologique,
- potentiel d'étude et de développement, que ce soit du point de vue de l'ENAC ou de son partenariat avec la FNE,
- efficacité de la représentation graphique et rédactionnelle,
- spécificité neuchâteloise quant à l'ancrage au territoire.

Résultats

Le jury se réjouit de l'engagement et de la qualité exprimés par l'ensemble des projets, et souhaite que quelques-unes des pistes esquissées soient prolongées au sein de l'ENAC, pour répondre aux questions posées par la FNE et par les autorités cantonales.

Les étudiants ont fait preuve d'une grande autonomie (choix des problématiques, des échelles, des sites et des méthodologies du projet) et d'une aptitude à l'expérimentation (en mettant à l'épreuve des démarches ou des instruments appris au cours des études). On peut également relever la qualité professionnelle qui s'exprime dans la plupart des travaux et, finalement, la grande capacité d'économie des moyens et de synthèse autour d'un concept central qui les caractérise tous.

Le développement de la discussion a amené le jury à se concentrer sur trois projets qui présentent tous un caractère visionnaire, développé à des échelles différentes et sur des problématiques diverses.

Le jury a donc décidé de distinguer trois projets, dont l'un, qui fait l'objet d'un prix, se démarque nettement des deux autres, qui reçoivent une mention particulière.

Ces travaux combinent les trois angles d'approches du projet - territorial, urbain, conceptuel - qui sont complémentaires, et développent chacun à leur manière une véritable « vision » du futur.

Dans l'ensemble, les thèmes suivants ont été pris en considération: les routes et la circulation; l'évolution des modes de vie; le paysage. Les projets n° 1 et n°11 développent une approche plus réaliste, tandis que le n°5 se concentre sur la question du regard et dévoile une nature « scénographique ». Les pistes esquissées par ces trois projets sont complémentaires, et réunissent les deux dimensions du construire et du regard comme indissociables de la construction du territoire.

Finalement, le projet primé constitue une réponse complète au cahier de charges, tandis que les deux autres en constituent deux réponses partielles.

Le choix du jury s'est fait à une grande majorité.

Projets primés

1^{er} prix Frs 2 000.-

N°1: Neuchâtel le projet d'un territoire...

Nathanaël Pons, Emmanuel Colomb, SAR, 4^e année

Ce projet constitue une réponse complète à la question posée par le cahier des charges, qui se résume dans les trois mots clés « projet », « avenir » et « canton ».

Mention 1 Frs 1 000.-

N°11: Du Pod au Ring

Guillaume Bénier, Antoine Barc, SAR, 4^e année

Ce projet constitue une très bonne réponse au cahier des charges, développée à l'échelle urbaine.

Mention 2 Frs 1 000.-

N°5: NEW VISION - Neuchâtel pays de sensations

Séverine Cattani, SAR, 4^e année

Ce projet contient un potentiel de développement remarquable, exprimé de manière très claire sur le mode du « concept ».

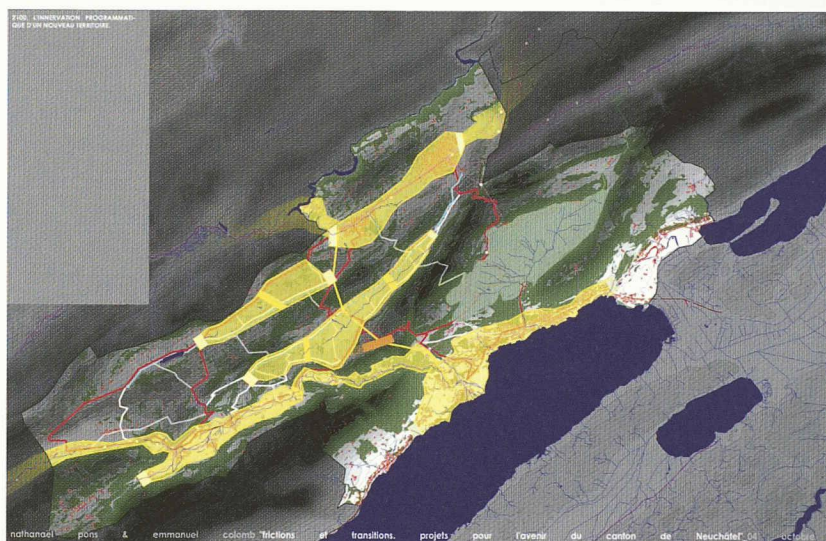
Elena Cogato Lanza, architecte, dr ès sc.
coordinatrice du concours « Frictions et Transitions »
Laboratoire d'Architectures Territoriales
EPFL-ENAC, CH - 1015 Lausanne

N°1 : Neuchâtel le projet d'un territoire...

Nathanaël Pons, Emmanuel Colomb, SAR, 4^e année

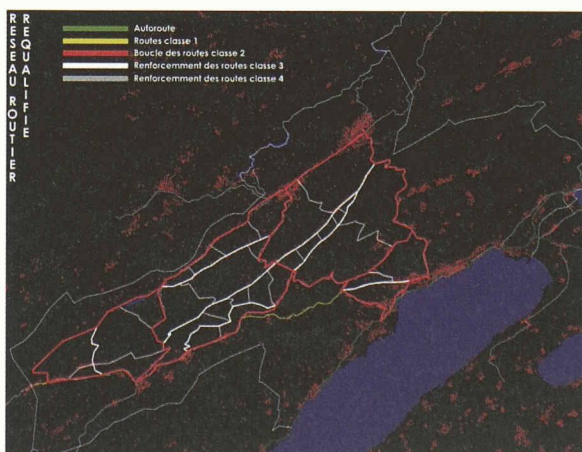
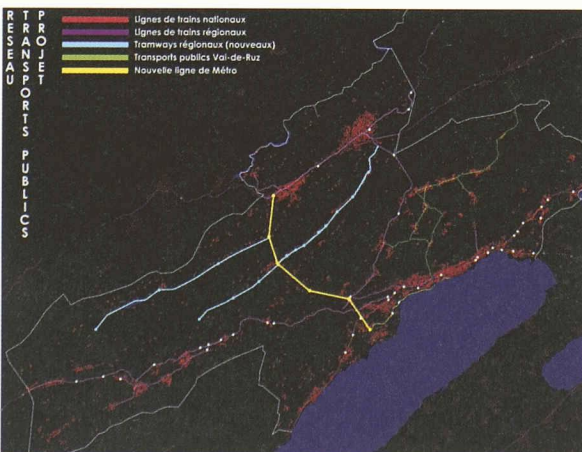
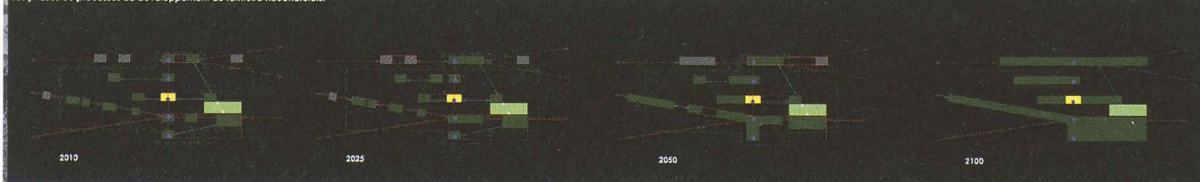
La région peut devenir une référence nationale dans l'accueil des sportifs de tout niveau. Le redessin des réseaux de transports permet de construire une nouvelle physionomie structurée par une station de « sport divers » au Pont de Martel, une série de vallées sportives et le Parc Cantonal du Val de Ruz.

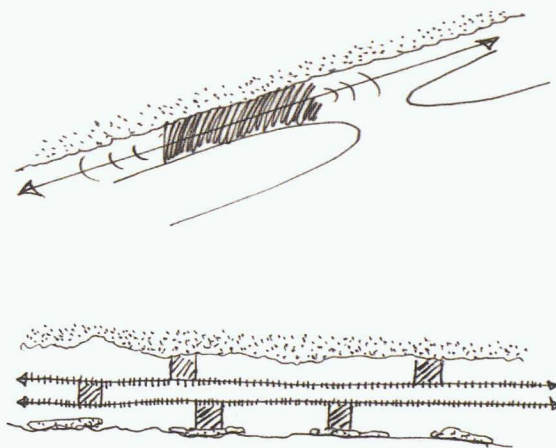
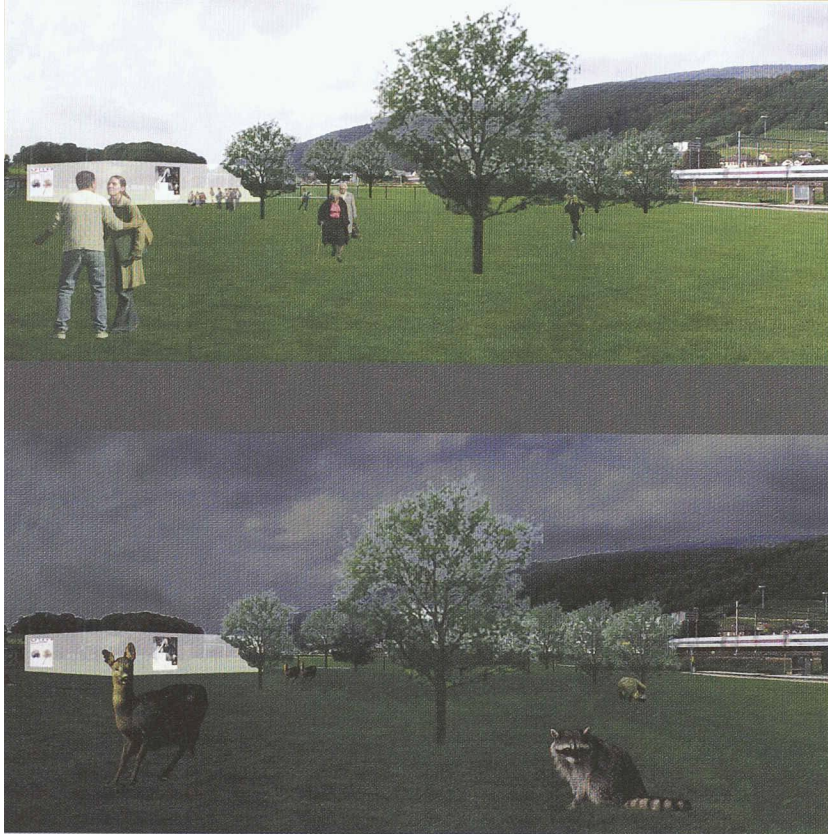
Le projet, introduit par une analyse territoriale très pertinente, est excellent. [...] Si le choix de se concentrer sur le domaine du sport pourrait sembler arbitraire au premier abord, il faut en revanche le considérer comme la « vision » d'un potentiel à explorer. Le sport n'est pas considéré comme spectacle mais comme grande thématique fédératrice d'activités, qu'elles s'exercent de manière professionnelle et économiquement rentable, ou qu'elles concernent les loisirs individuels ou collectifs. [...] Le sport représente un champ très vaste et varié, lié à l'évolution de nos modes de vie et à la place grandissante prise par le temps libre. La longue perspective temporelle du projet (jusqu'à 2100) se réfère au temps d'évolution d'un certain idéal de vie. Le choix du sport relève finalement aussi du pari, car il n'y a à présent aucun argument qui pourrait infirmer la vision développée dans ce



projet. D'un point de vue économique, la proposition demande un gros investissement au niveau des infrastructures. En même temps, elle propose une piste pour la reconversion des zones agricoles qui sont actuellement en crise, faute de perspective. [...] Ce projet dialogue avec le schéma d'agglomération du RUN, en proposant un schéma proche mais également alternatif. La pensée pour une agglomération y est présente, mais développée de manière différente et inédite.

Les phases du processus de développement du territoire neuchâtelois.





N°2 : Animal City

Samir M'Hamdi Alaoui, SAR, 4^e année

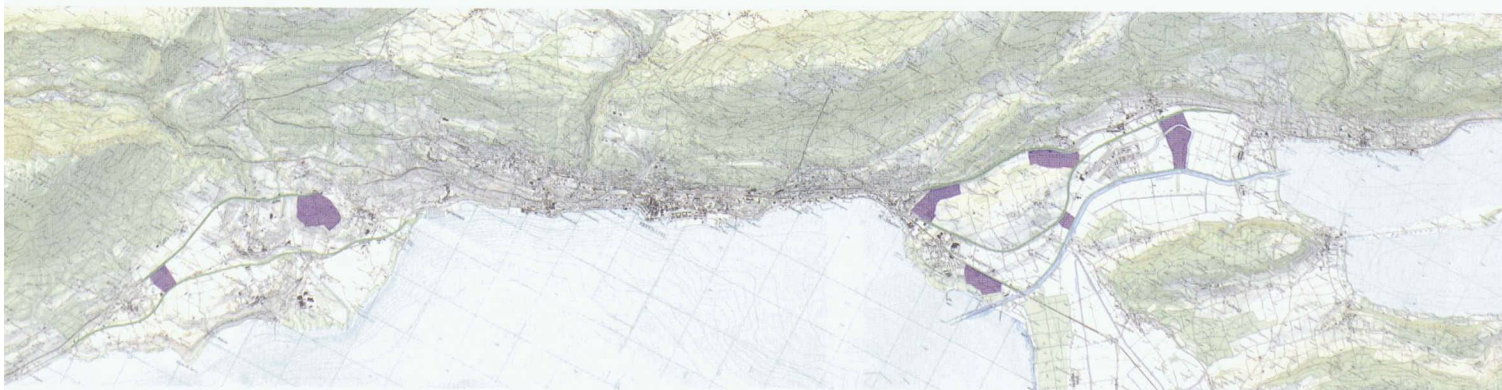
Quelle forme urbaine pourrait à la fois offrir une plus grande qualité de vie aux habitants et intégrer et respecter le fonctionnement des écosystèmes ? Ce projet se concentre sur les abords des voies de circulation qui, aménagés de manière appropriée, peuvent fonctionner comme espaces publics pour la société humaine le jour et espaces refuges pour les animaux la nuit.

Ce projet anticipe de manière localisée et concrète l'importance croissante que la très difficile question des droits de l'animal (en tant que sujet de loi) prend dans notre société contemporaine. La démarche est très claire et l'amorce d'une approche transversale efficacement posée.

Le projet manque cependant de « vision », au sens que les problèmes abordés font déjà l'objet, à Neuchâtel, d'une politique (« Nature en ville ») et que le canton de Neuchâtel peut être considéré comme pionnier dans la mise en œuvre de couloirs faunistiques. Ce n'est donc pas une problématique émergente spécifique au contexte neuchâtelois, en revanche elle se présente avec des caractères d'urgence dans d'autres cantons.

Quelques doutes demeurent sur l'exemplarité du site choisi et sur l'échelle des parcs projetés, ainsi que sur l'alternance nette nuit/jour au sujet de l'usage des aires végétales respectivement par les animaux/la société humaine.

Ce travail recèle un potentiel d'étude et de développement à poursuivre au sein de l'ENAC, avec un encadrement scientifique adéquat.



N°3 : Transport cellulaire d'agglomération

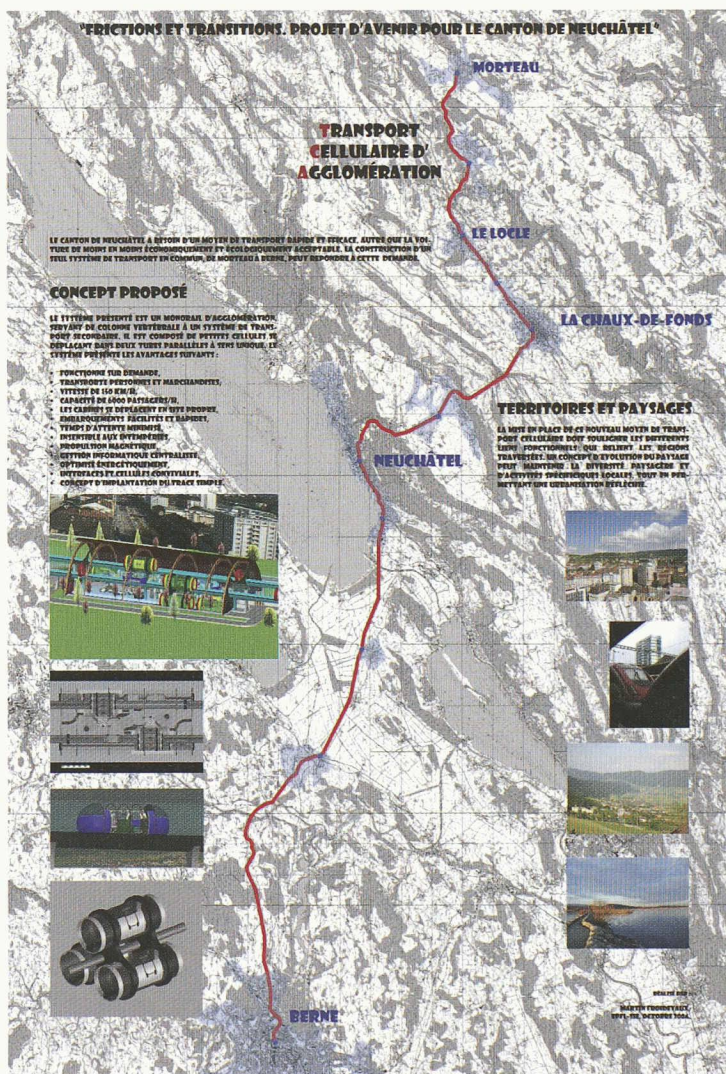
Martin Froidevaux, SIE, 4^e année

Un métro d'agglomération, composé de petites cellules à sens unique et pensé pour 2020, remplacera le train et sera concurrentiel face à la voiture aux conditions suivantes : fonctionnement sur demande, vitesse de 150 km/h, capacité de 6 000 passagers/h, propulsion magnétique, gestion informatique centralisée.

Le projet approfondit avec exhaustivité la dimension technologique du transport cellulaire proposé, et soigne les aspects de convivialité d'usage et d'impact environnemental/paysager. De ce point de vue, le rapport est extrêmement complet et la représentation (à l'aide également d'une courte vidéo) efficace. La démonstration devrait être faite sur la possibilité de voyager à 150 km/h sans gêne pour le passager entre des arrêts si proches.

L'ancrage au territoire neuchâtelois, cependant, reste vague. Le développement du tracé de Morteau à Berne, notamment, n'est pas argumenté : si l'on peut admettre que la mobilité quotidienne liée au travail s'étend jusqu'à Morteau, on sait que les échanges professionnels entre Neuchâtel et les cantons germanophones sont très rares et les rapports entre les villes de Neuchâtel et Berne ne sont pas excellents. Le concurrent aurait dû argumenter sa proposition, en mettant en évidence les raisons pour lesquelles il décèle un potentiel à exploiter pour renforcer les relations entre les deux villes.

Les interfaces auraient mérité d'être mieux étudiées au vu du développement qu'elles induisent.



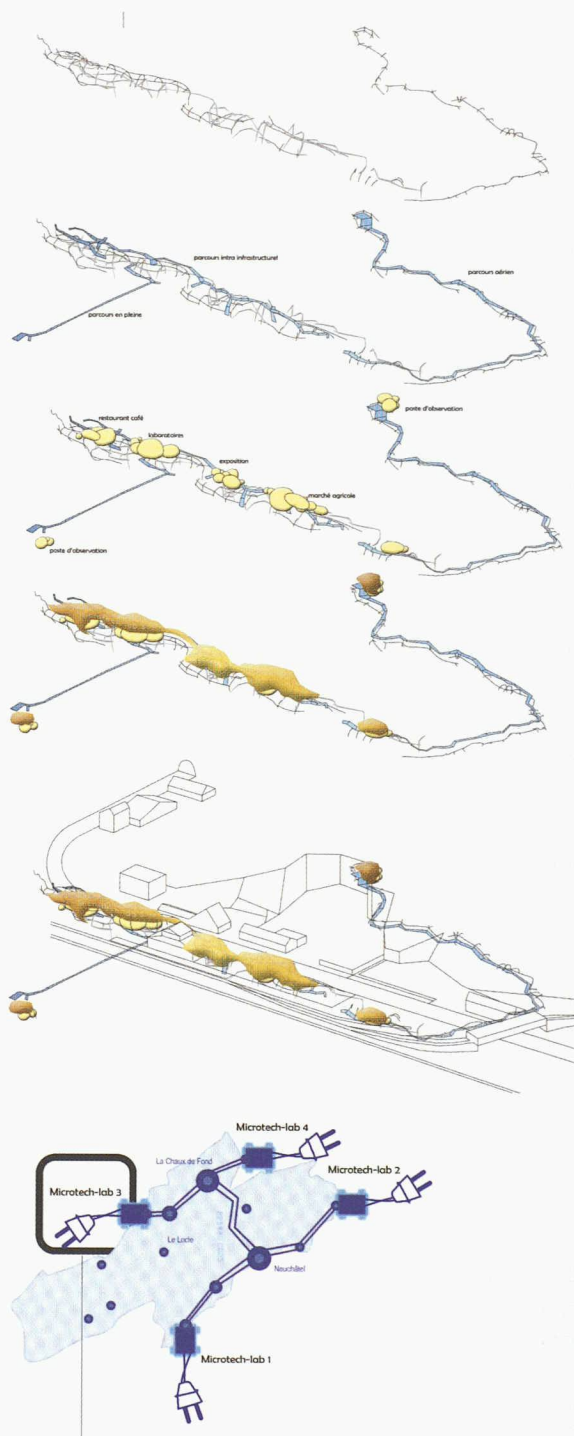
N°4 : Dispositifs d'entrée : microtech-lab

Thomas Bregman, SAR, 3^e année

En s'inscrivant dans le schéma d'agglomération du RUN comme clé de développement du territoire, ce projet aménage les quatre entrées du canton par lesquelles, en tant qu'espaces de transitions, orienter les « premières impressions » du pays de la part du visiteur. Chaque microtech-lab est à la fois une architecture qui qualifie l'espace d'entrée, un support d'information, une ouverture sur le paysage et un marquage de la frontière. Il est constitué d'une structure métallique, recouverte d'une superstructure en matériaux composites capable d'accueillir des programmes récréatifs et commerciaux divers.

Doté de cohérence et d'unité stylistique (bien que passéiste, dans son clin d'œil à une esthétique « futuriste » des années 60), ce projet manque partiellement de lisibilité. Le jury aurait souhaité un descriptif plus exhaustif concernant les caractères spatiaux, matériels et fonctionnels des dispositifs d'entrée dans le canton. Plus qu'une proposition d'espace, ce projet s'affiche comme une déclaration idéologique, qui évoque les figures de la réserve, du parc national, de la frontière/péage.

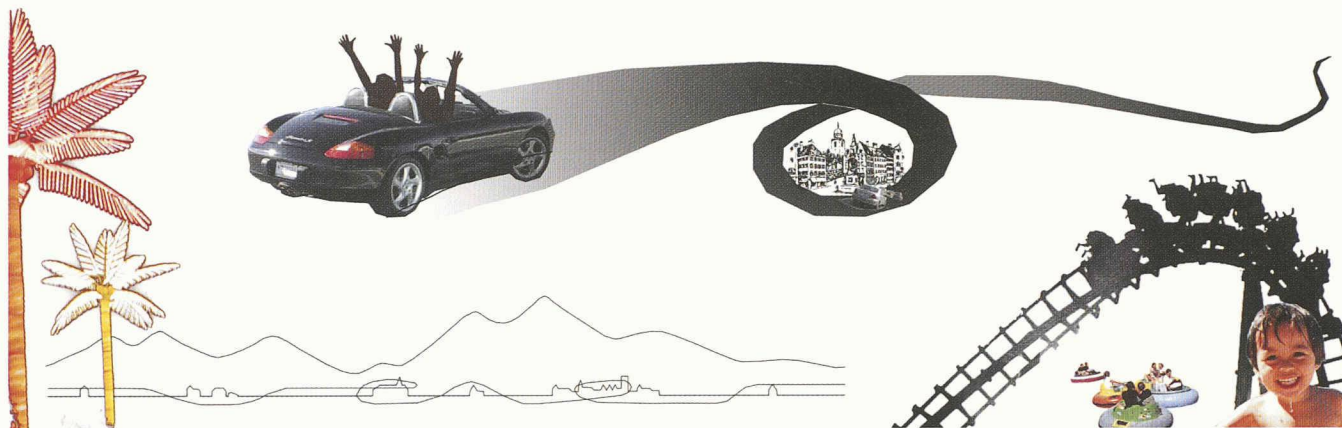
Le jury formule une réserve fondamentale, sur la raison même de souligner les entrées du canton. Ce choix va dans le sens de renforcer une hiérarchie déjà forte entre régions favorisées du canton et espaces périphériques : en revanche, il semblerait plus urgent d'intervenir dans le sens d'un rééquilibrage du territoire.



aspect scénographique de la sortie



aspect scénographique de l'entrée



N°5 : NEW VISION - Neuchâtel pays de sensations

Séverine Cattani, SAR, 4^e année

Le jury souligne la grande qualité rédactionnelle du rapport. Plus que d'un projet, on est ici en présence d'un concept, exprimé avec une économie de moyens remarquable. Si, au premier abord, on pourrait se croire face à un propos publicitaire et de marketing, une analyse plus attentive de ce travail met en évidence une certaine fraîcheur du regard et une dimension provocatrice. Ce projet raconte autrement l'histoire du canton et de ses ouvrages d'art; il met en place un nouveau regard et trouve sa force dans l'affirmation que l'identité du territoire réside essentiellement dans la manière dont il est pensé, vu et perçu. Le projet réside essentiellement dans un changement de regard. « Faire » ne signifie pas nécessairement ou seulement « construire ».

Ce travail présente des indéniables qualités de transversalité, en croisant des propos spatiaux, des préoccupations sociologiques et des finalités paysagères. Il anticipe sur le futur, lorsqu'il s'agit de s'occuper du territoire des individus. C'est un projet politique en ce sens qu'il exprime l'une des difficultés les plus brûlantes de la politique, celle de « changer les regards » en proposant une ligne. De ce point de vue, ce projet vise l'unité du canton sans la formaliser: il travaille plutôt dans le sens de la cohabitation de regards multiples et pluriels.

« PROJET

Exagérer les tunnels - surélever les routes principales.

Offrir un nouveau point de vue sur le paysage du canton:

NEW VISION. [...]

RELEVER SANS AJOUTER

Mis à part le niveau des routes et des tunnels, NEW VISION ne modifie pas l'environnement physique, n'apporte rien matériellement, ne construit rien, il se contente d'offrir de nouveaux points de vue sur le canton. On passe d'une vision plate, en deux dimensions, à une vision à trois dimensions, moins abstraite et plus réelle... Le canton acquiert une nouvelle image. [...]

THÉRAPIE DE GROUPE

NEW VISION force le canton à s'accepter tel qu'il est afin de l'aider à s'épanouir. Le canton de Neuchâtel est mal dans sa peau, NEW VISION lui fait faire du théâtre. Il le met en scène, le montre, le place sous les feux de la rampe pour que, mis à nu, il s'exprime enfin. [...] Exister, dans sa particularité, dans sa différence, c'est, en fait, tout ce qui lui manque.

NEW VISION, en surélevant, rapprochant, éloignant les points de vue, invite le canton et ses habitants à prendre du recul sur lui-même, sur eux-mêmes. [...]

PLUS-VALUE

Le projet donne consistance au canton. En explorant ses profondeurs et ses hauteurs, il met en valeur un milieu épais. [...] Le canton gagne en valeur puisqu'il passe de 800 km² à 16 millions de m³.

SENSATIONS

NEW VISION veut faire du canton de Neuchâtel un pays de sensations. Ce sont les tunnels, dispositifs créant des sensations physiques et psychiques fortes, qui donnent le ton à ces nouvelles infrastructures souterraines et aériennes. Le but est de transformer le territoire du canton en terrain de jeu. Immenses montagnes russes, les routes, tout en permettant de franchir encore plus rapidement les obstacles, donnent une nouvelle image de marque du canton. Humour, vitalité, légèreté, insouciance et efficacité et technique de haute précision (des ouvrages d'art) sont les mots d'ordre. [...]

TUNNELS

[...] Le tunnel est une zone hors la loi, inquiétante parce que libre de droit. Toutes les folies peuvent s'y exprimer. Plonger dans un tunnel, c'est se retrouver dans un monde hors réalité, détaché de toute pesanteur.

ROUTES AÉRIENNES

C'est cette même apesanteur et ce même sentiment d'abstraction qu'offrent les autoroutes volantes. En se détachant de la terre, l'autoroute volante tout comme le tunnel n'appartient plus à personne et donc à tout le monde. Tout comme l'écorce terrestre qui n'a pas de propriétaire, les airs sont libres d'être partagés par tous. »

S. Cattani

N°6 : Big Neuch'

Arnaud Zein el Din, SAR, 4^e année

L'image de la *Watch Valley*, sur laquelle mise la promotion touristique du canton, est une image du passé, qui ne coïncide pas avec la réalité économique de l'horlogerie. Si l'on veut exploiter cette image pour son potentiel touristique, il faut alors en exagérer le caractère mythique. Dans le domaine de l'architecture et de l'aménagement territoriale, cela se traduit en la séparation radicale entre la « ville du patrimoine » et la « ville future ». Sur l'axe France-Neuchâtel, l'on propose un territoire « double face » : le patrimoine dessus, le futur dessous. Une série de dispositifs articule la transition : 1) hiérarchie des voies des vitesses, 2) des hubs comme autant d'espaces piranesiens, avec escalators et ascenseurs comme machines à voyager dans le temps, 3) des trémies qui font passer la lumière et permettent le parking, 4) des miroirs qui reflètent au dessous les paysage du dessus, 5) une nature de sous-sol au degré d'artificialité typiquement contemporain.

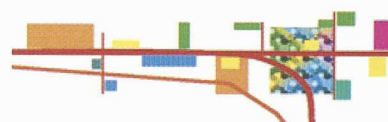
Ce projet met en forme une bonne lecture du territoire et de ses représentations actuelles, qui est également claire et péremptoire. Le rendu graphique, très lisible, est desservi par un rapport facile et somme toute superficiel. Le projet est ambigu, car il est difficile de mesurer le niveau de proposition positive contenu dans une approche qui reste cynique et désenchantée. L'appel à un urbanisme moderniste qui a déjà fait ses preuves (en échouant), donne à ce projet une allure caricaturale qui le rend peu convaincant.



Plan de la Chaux-de-Fonds « du dessus »

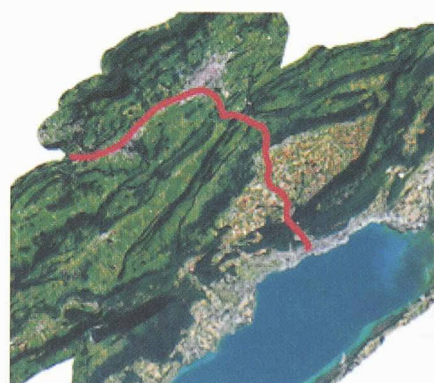
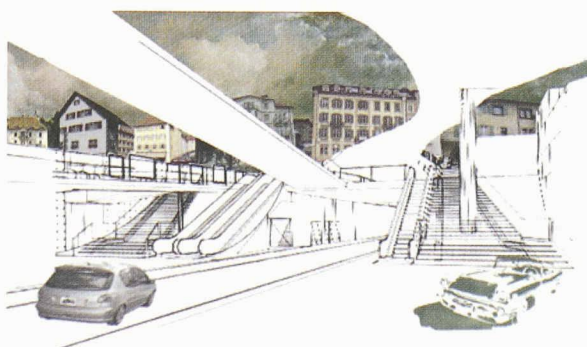
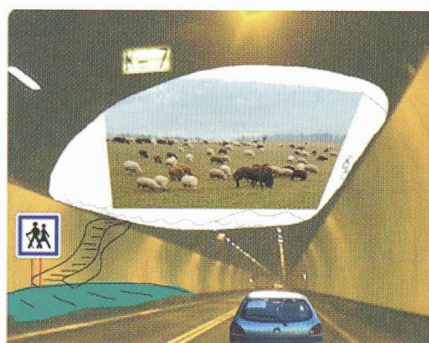


Plan des connections



Plan de la Chaux-de-Fonds « du dessous »

Au milieu de la nature, la route passe en souterrain. Près des aires de repos, des vides de surface amène la lumière naturelle. Un système de miroir permet de refléter le paysage du canton, ainsi les personnes qui traversent le canton en souterrain ne sont pas exclues.



Le scénario part de l'observation de l'énorme flux de circulation automobile entre la France et Neuchâtel. Il tente d'y apporter une solution et étend le concept plus loin à toute production contemporaine.

N°7 : Un technopôle pour Neuchâtel

Yves Regez, SIE, 4^e année

Pour l'avenir du canton de Neuchâtel, ce projet mise sur le développement de la recherche dans le domaine de la production d'énergies renouvelables. Il envisage la création d'un pôle d'excellence qui se positionne dans un marché compétitif mondial. Par « Technopôle », il se réfère à une concentration sur un même site de tous les acteurs du domaine, aussi bien du monde de la recherche que de l'entreprise, en collaboration directe avec les Hautes Ecoles suisses.

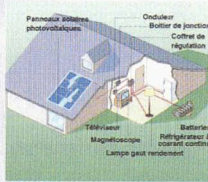
Ce projet manque de vision d'avenir inédite car il propose

une hypothèse d'investissement et de développement territoriale qui fait déjà l'objet de débat entre les acteurs potentiellement intéressés à Neuchâtel (université, industrie, monde politique). Il ne présente pas non plus d'éléments de nouveauté qui en justifieraient le traitement dans le cadre de ce concours. L'ancrage au territoire neuchâtelois est faible au sens que, tel qu'il est énoncé, ce projet pourrait se faire partout, dans tout canton suisse. Il manque donc un argumentaire qui explique pourquoi développer cette proposition pour le canton de Neuchâtel aujourd'hui. La proposition reste correcte et complète en soi, mais elle manque de justification spécifique.

Un Technopôle pour Neuchâtel

Les réserves en pétrole s'épuisent. Les **alternatives durables** n'existent pas encore, mais ne demandent qu'à être développées dans les domaines à haute valeur ajoutée :

- éolienne
- photovoltaïque
- biocarburants



Les **transferts de technologie** entre les Hautes Écoles (EPF, Universités) sont à la traîne en Suisse. Un technopôle est l'occasion rêvée de faire se rencontrer l'économie et le monde académique.



Recherche

→

Durabilité

↙

Emplois

Entreprises



Faire la **transition** entre l'horlogerie et d'autres technologies de pointe en rapport étroit avec la microtechnique. Prendre en main son futur et assurer des emplois.

Comment créer des emplois, soutenir les PME avec un projet de développement durable auquel la **population** peut s'identifier.





Neuchâtel, à la **pointe de la recherche**, au carrefour entre l'EPFL, Mont-Soleil, et les industries, au cœur de l'Europe.



N°8 : N-BOX

Fabian Schibli, Monika Knechtle, SAR, 4^e année

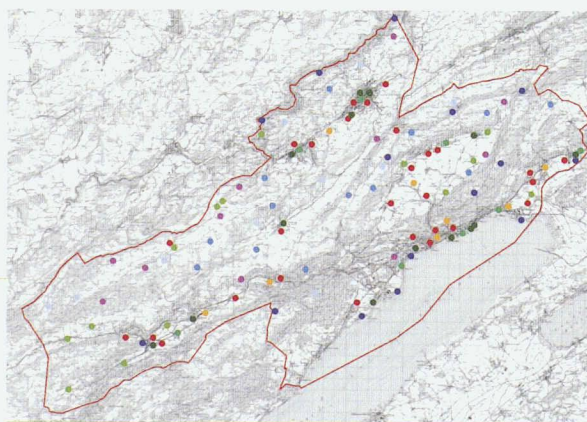
N-BOX est un pavillon multifonctionnel et transportable, qui offre 40 m² de surface utile. Il peut être loué, déplacé et réaffecté n-fois. Aménagé immédiatement et sur mesure, il peut accueillir des jeunes entreprises, du logement, un centre de village; il peut être utilisé comme expo-box ou maison de vacances. Ce prêt-à-habiter, autosuffisant et produit en matériau composite léger, est loué avec un concept individuel de décoration et publicité et ne se soumet pas à la contrainte du permis de construire.

Ce projet développe de manière complète et jusqu'au bout le concept qu'il pose: celui d'une boîte « nomade » et très polyvalente. Le développement se fait sous la forme aussi bien de différentes déclinaisons projectuelles, que du discours qui accompagne le projet. Le concept donne également forme au rendu, qui est très soigné. Il s'y exprime peut-être une passion excessive pour le design, qui devient une couche superfétatoire dès lors qu'il occulte des problèmes d'habitabilité (le traitement des deux faces transparentes en vue de l'habitabilité de la boîte, par exemple).

La grande réserve émise par le jury concerne le rapport que le dispositif proposé entretient avec son territoire. La carte du territoire apparaît somme toute comme une carte alibi, où les boîtes se dispersent comme autant de confettis à l'intérieur des limites administratives cantonales.

SITUATION

- A | ENTERPRISE - BOX
 - 1 | EXPANSION - BOX
 - 2 | STARTKIT - BOX
 - 3 | TEAM - BOX
- B | BOX - STOP
 - 1 | ANCHOR - BOX
 - 2 | RELAX - BOX
 - 3 | SLEEP - BOX
- C | COM - BOX
 - 1 | ALLIANCE - BOX
 - 2 | EXPO - BOX
 - 3 | HAPPY - BOX



N - POSSIBILITES

- 1 | ALLIANCE - BOX



N-Box est faite par 4 parties



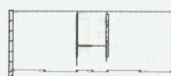
N - N - Box



N-Box pour projets novateurs



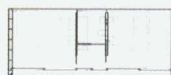
N-Box au centre du village



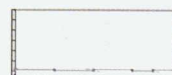
N-Box hotel pour 4 personnes



N-Box expansion



N-Box pour 2 personnes



N-Box exposition

1 / 100

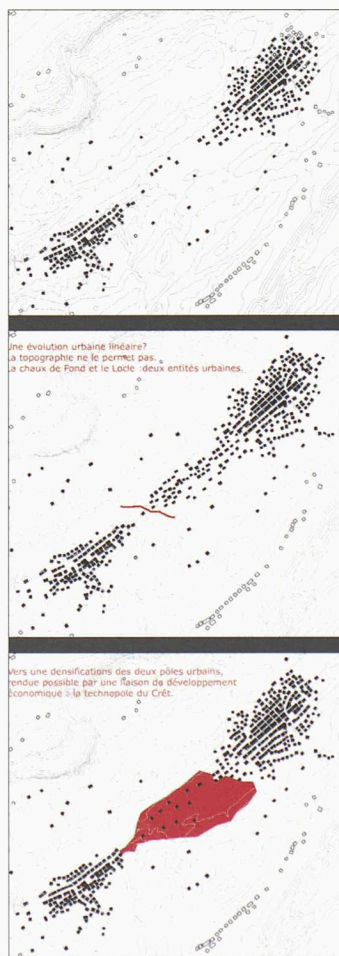
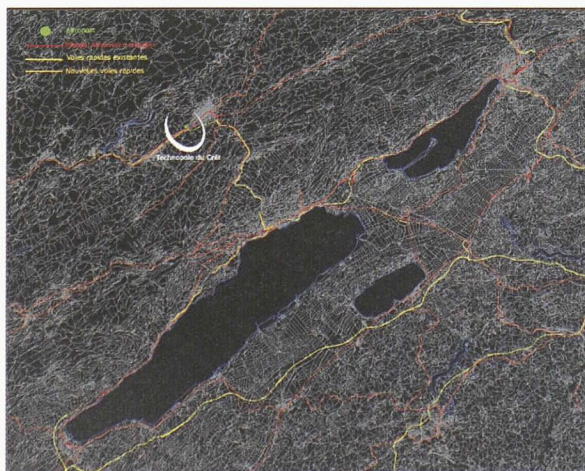
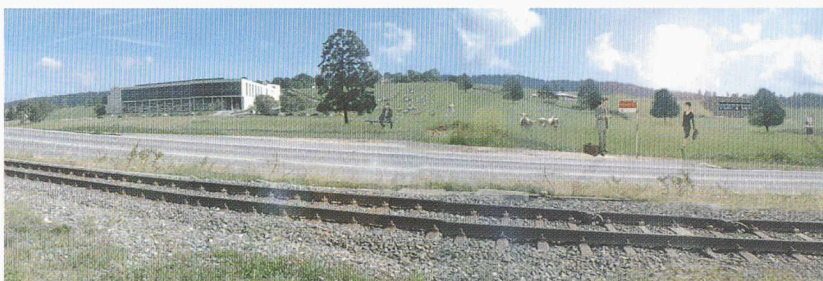
N°9 : Europôle

Géraldine Petit, SAR, 3^e année

Contre la perspective de la création d'une unique ville linéaire entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, on renforce l'identité des deux villes comme centres de résidence et on implante entre les deux la Technopôle du Crêt : lieu d'enseignement et de recherche, d'activités administratives et tertiaires.

Ce projet [...] propose un concept qui fait débat depuis plusieurs années, et manque en cela de vision d'avenir. A l'inverse du n°7, il se confronte cependant au territoire et propose une réponse au débat sur la fusion du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Le problème est clairement identifié ; on reconnaît dans la solution une fascination pour le modèle des *New Towns* anglaises.

Le jury exprime plusieurs réserves sur le parti urbanistique : l'implantation semble ignorer les variations de la topographie, en se posant sur les deux versants d'une colline ; l'extension de l'occupation du territoire ne semble pas compatible avec la volonté de sauvegarder l'environnement naturel ; la dimension d'Europôle semble excessive par rapport à ce que l'on peut envisager de manière réaliste ; l'hypothèse d'une plus forte polarisation de ce territoire entre deux villes de résidence et un pôle de travail rejette une chance qui était à saisir, c'est-à-dire celle de penser la cohabitation entre les différentes fonctions. Par sa monofonctionnalité, ce quartier est destiné à devenir une friche industrielle, car il n'y a pas les éléments qui permettent d'envisager une modification dans le temps ; [...] la grande question du destin de la périphérie urbaine reste ouverte dans ce projet.



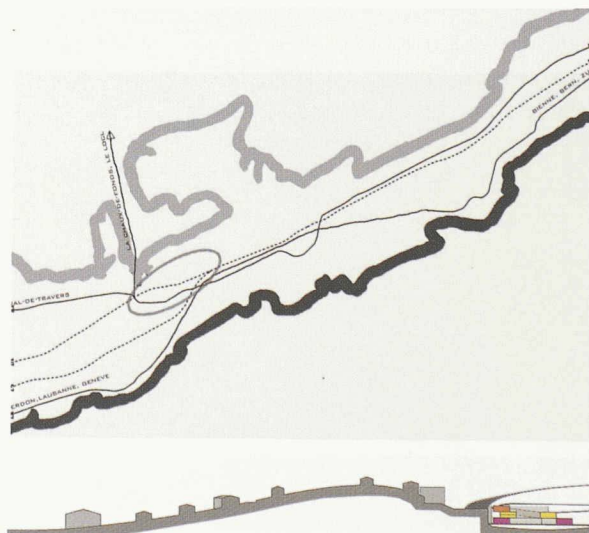
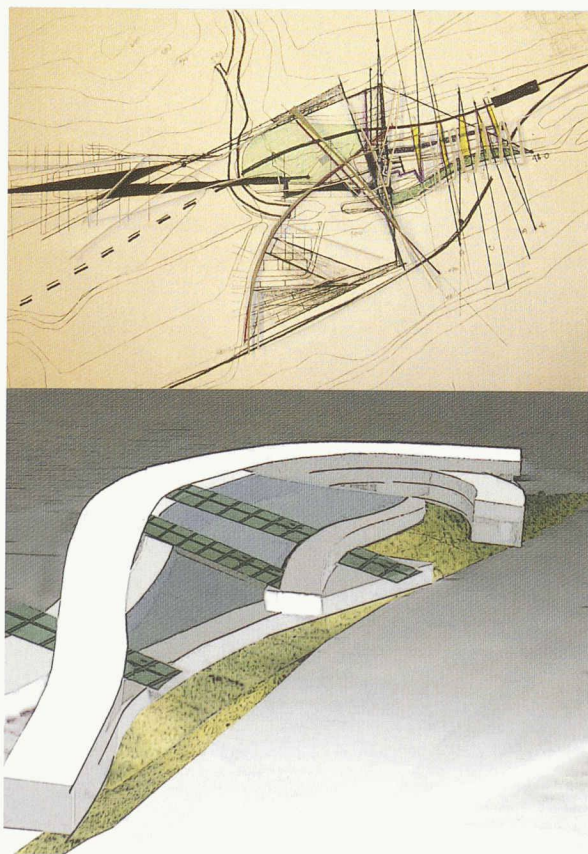


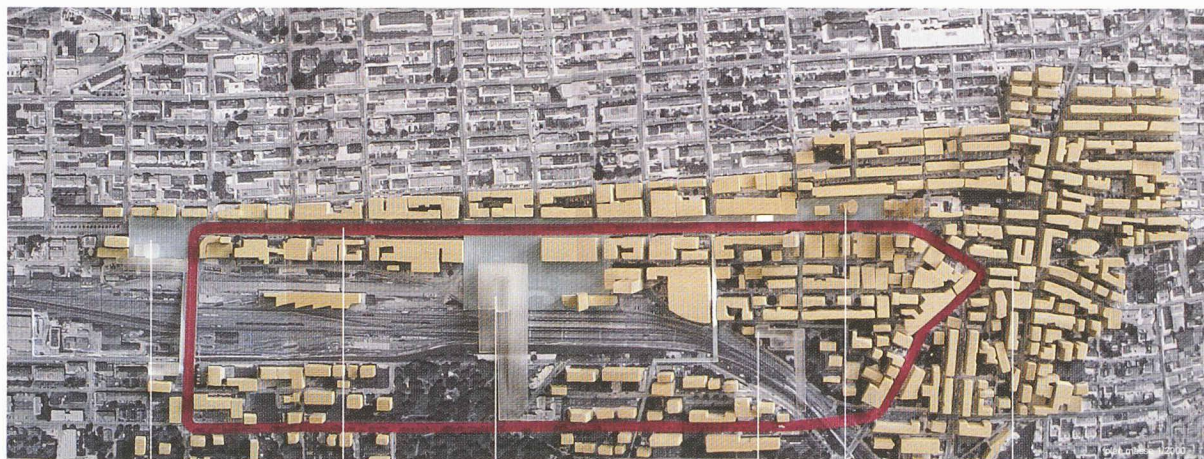
N°10 : La porte d'entrée de Neuchâtel

Daniela Dimitrova, SAR, 3^e année

L'entrée de la Seyon à Neuchâtel peut devenir une véritable porte urbaine si l'on répare la séparation actuelle entre les quartiers au nord et au sud au niveau de la circulation piétonne, si l'on met en valeur sa coulée verte en relation aux réseaux de verdure environnants et si l'on précise la vocation de ce secteur. Le projet opte pour la création d'un espace de mixité fonctionnelle, et s'appuie sur une nouvelle organisation du bâti (fondée sur la mise au point d'un modèle géométrique abstrait) afin de poursuivre ses objectifs.

Ce projet propose une solution architecturale pour un site donné. Il identifie la potentialité contenue dans le site et dans la thématique de l'entrée de ville, et le traite avec une belle capacité d'abstraction. La démarche qui amène au modèle architectural est très intéressante, mais elle ne permet ni d'envisager un processus de réalisation dans le temps, ni de prévoir les répercussions du projet sur les sites contigus ou de même nature. Le projet reste trop localisé, il ne peut s'élever au niveau d'une vision d'avenir pour le canton.





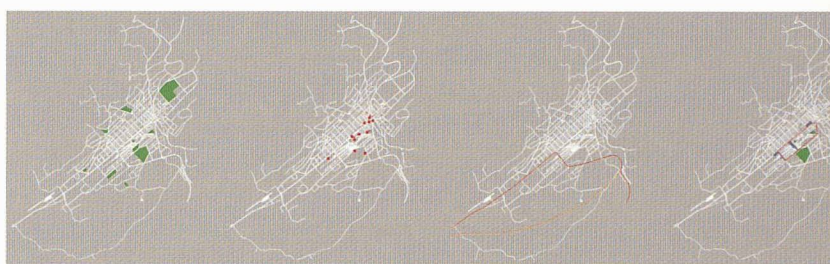
N°11 : Du Pod au Ring

Guillaume Bénier, Antoine Barc, SAR, 4^e année

La structure urbaine de La Chaux-de-Fonds subit une refondation : de « ville linéaire », construite sur l'axe majeure de circulation (le Pod), elle devient une « ville à Ring », dont le circuit rassemble différents éléments d'attraction urbains.

Ce projet aborde une thématique intéressante : comment donner une nouvelle cohérence à des éléments qui, d'une part, composent l'ancien « cœur urbain » de La Chaux-de-Fonds et, d'autre part, sont installés à sa périphérie immédiate ? Cette large problématique s'impose à La Chaux-de-Fonds dès lors qu'on considère [...] le problème de la requalification de la gare ferroviaire et le glissement vers le sud de la ville de la circulation interurbaine. Si le choix du modèle du Ring n'est pas explicitement argumenté, il est vrai qu'il trouve sa pertinence en tant que ceinture qui relie des éléments urbains précisément identifiés. [...]

La plus grande qualité de ce projet réside dans l'appréhension précise d'une problématique qui ne s'est pas encore imposée aux pouvoirs publics et qui se présentera également dans les autres villes du canton, chaque fois avec des caractères spécifiques : c'est un projet urbain qui intéresse l'ensemble du canton. La solution que donne ce projet est peut-être trop « architecturale ». Il faudrait la développer davantage pour arriver à traiter des aspects qui lui échappent à présent (par exemple, la nécessité de redimensionner la surface de la gare occupée par les rails).



N°12 : Un centre de congrès entre lac et montagne

Nicolas Braem, SAR, 4^e année

La structure paysagère, faite de couches longitudinales, superposées les unes aux autres, est croisée transversalement par des vallées et parsemée d'éléments ponctuels (villages, sites industriels, exploitations agricoles, etc.). Par analogie, dans une lecture longitudinale des Jeunes Rives à Neuchâtel, on projette des transitions transversales (ville-lac) et l'on étudie un élément ponctuel, à savoir un centre des congrès.

Ce projet développe une lecture territoriale très intéressante (et surprenante en ce qui concerne le réseau routier), qui est bien documentée dans le rapport écrit. La relation entre la lecture territoriale et l'échelle d'intervention locale, en revanche, semble arbitraire. Le report du schéma morphologique territorial (reliefs) à l'échelle locale (surface plate) est douteux, voire faux.

L'émergence du programme n'est également pas justifiée. Si la nécessité d'un centre de congrès pour le canton est une proposition acceptable, le choix de la ville (Neuchâtel) et du site (les Jeunes Rives) n'est pas argumenté. Comme pour le n°10, le projet architectural, intéressant en soi, reste trop local et ne peut s'élever au niveau d'un projet d'avenir pour le canton.

